

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
04 13 31 22 07

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME VÉRONIQUE MIQUELLY**

OBJET : Unité Vecteurs Infections Tropicales et Méditerranéennes - Projet « synthèse et diagnostic du Covid-19 ».

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'unité Vecteurs – Infections Tropicales et Méditerranéennes (VITROME) est une Unité Mixte de Recherche créée en janvier 2018 sous les tutelles d'Aix-Marseille Université (AMU), de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), du Service de Santé des Armées (SSA). L'unité VITROME est constituée de plusieurs équipes présentes dans différents pays, lui conférant ainsi une envergure internationale. Hébergée au sein de l'IHU Méditerranée Infection de Marseille, l'unité VITROME bénéficie des plateformes et équipements d'imagerie présents sur le site. Elle développe de nouvelles approches dans la recherche des maladies infectieuses émergentes et tropicales. Le projet de l'unité VITROME concerne l'acquisition d'un synthétiseur d'oligonucléotides qui va permettre d'automatiser les tests de dépistages du génome dans les prélèvements nasopharyngés, par la synthèse de réactifs de laboratoire entrant dans les protocoles de diagnostic de l'infection au Coronavirus Covid-19. Cet équipement sera également utilisé pour la mise au point de tests moléculaires dans cadre des activités de recherche de l'unité VITROME.

Dans un contexte de crise sanitaire, la réalisation de ces diagnostics constitue un enjeu majeur de santé publique. Renforcer la capacité à diagnostiquer l'infection au Covid-19 à travers l'automatisation des tests est l'une des réponses à apporter en vue de la résolution de cette crise. Notre collectivité est engagée dans une politique en faveur du développement de projets de recherche d'envergure et structurants. En conséquence, il est proposé d'apporter notre soutien à ce projet porteur pour répondre à la crise sanitaire engendrée par la pandémie de Covid-19. Le coût global du projet est de 120 000 €HT. La participation du Conseil départemental est appelée à hauteur de 96 000 €(80 %).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL